

2500 euros, avion et aide pendant un an pour les clandestins acceptant de repartir !

écrit par Christine Tasin | 24 novembre 2016



Le gouvernement propose ainsi un pont d'or pour retourner chez eux à des gens qui, soi-disant, avaient fui un pays en guerre... Adieu pleureuses bobos, adieu préfets menteurs, adieu instrumentalisation du peuple français.

Hollande vient de reconnaître que l'immense majorité des « migrants » ne sont que des profiteurs, attirés par l'Europe et notamment par la France et la Grande Bretagne et leurs avantages sociaux.

La réponse logique, c'est le charter à coups de pied dans le cul. La réponse de Hollande c'est « venez à moi, petits chéris », vous obtiendrez, moyennant un petit voyage en Grèce ou en Italie un pont d'or. Vous serez nourris, logés, blanchis, embrassés, on vous paiera l'avion et tous les frais, vous aurez 2500 euros (pour payer un autre passeur) et pendant un an, on paiera quelqu'un pour vous aider à vous installer dans votre pays d'origine.

Le pays d'origine, pendant ce temps, n'aura pas changé... Soros, pendant ce temps, n'aura pas changé... Les ONG, pendant ce temps, n'auront pas changé...

Pendant cette année-là, l'ex-clandestin va informer ses co-religionnaires de l'abyssale connerie des Français et ils vont se précipiter en encore plus grand nombre pour venir nous envahir.

Et un an après, l'ex-clandestin va reprendre son gilet de sauvetage et revenir faire un tour du côté de Calais...

Et la boucle est bouclée...

Pendant ce temps, en France, combien d'agriculteurs se seront suicidés ?

Pendant ce temps, en France, combien de jeunes travailleurs auront été obligés de rester chez leurs parents faute de moyens pour avoir un logement ?

Pendant ce temps, en France, combien de Sans-dents se seront retrouvés dans la rue ?

Insondable connerie de nos gouvernants.

Insondable incurie de nos gouvernants.

Insondable trahison de nos gouvernants.

Une prime de 2500 euros pour inciter les migrants à rentrer dans leur pays

Cette somme, majorée de manière exceptionnelle, pourra être touchée jusqu'à la fin de l'année 2016 par les étrangers acceptant «volontairement» de repartir, a annoncé l'Office français d'immigration et d'intégration ce mercredi.

Le gouvernement a temporairement décidé «de porter à 2500 euros le montant maximum d'aide au retour» pour les étrangers, hors Union européenne ou pays dispensés de visas, acceptant de rentrer volontairement dans leur pays, a indiqué ce mercredi le directeur général de l'[Office français d'immigration et d'intégration](#) (Ofii), Didier Leschi.

Cela représente une augmentation conséquente du dispositif en vigueur. L'allocation

de base pour les migrants est de 650 euros. Elle avait déjà été augmentée une première fois de 350 euros en octobre puis est désormais majorée de 1850 euros, précise un arrêté du ministère de l'Intérieur daté de début novembre. Il s'agit toutefois d'une action ponctuelle, concernant uniquement les demandes faites «avant le 31 décembre», selon le texte.

LIRE AUSSI:» Les aides dont bénéficient les migrants en France

Dans le sillage [du démantèlement du bidonville calaisien](#), l'idée est d'«augmenter significativement le nombre de départs volontaires aidés», a précisé M. Leschi, notamment pour les quelque 7000 migrants évacués de la «jungle» et logés en Centres d'accueil et d'orientation (CAO). «Les Afghans sont sans doute les plus intéressés», a-t-il ajouté, alors que 400 d'entre eux ont pu bénéficier du dispositif depuis le début de l'année – contre 19 en 2015 sur la même période.

Réinsertion

Au total, l'Ofii [a procédé à 3051 retours cette année](#) et «nous allons en faire aux alentours de 4500 sur l'année pleine, c'est-à-dire presque autant que l'année dernière», a-t-il précisé. Les candidats au retour pourront, en outre, selon les pays, bénéficier d'une aide de l'Ofii à leur arrivée pour la réinsertion sociale, l'emploi ou la création d'entreprise et ce «jusqu'à un montant de 10.000 euros». «Selon les pays, cela peut les aider à monter une petite entreprise», a assuré M. Leschi, en précisant que la réinsertion se faisait sur place avec l'accompagnement d'un opérateur «pendant douze mois». Ce pécule ne doit pas servir à financer le billet d'avion, puisque l'aide au retour prévoit aussi une aide à la préparation du voyage ainsi que la prise en charge des frais de transport.

LIRE AUSSI:» À Calais, ces migrants qui préfèrent le retour volontaire plutôt que la vie dans la jungle

L'Ofii a aussi lancé des «centres de préparation et d'aide au retour», sur le modèle de ce qui a été expérimenté depuis plusieurs mois à Vitry-sur-Orne (Moselle). «L'idée est, qu'à terme, chaque département ait son propre dispositif», selon le responsable. Au début de l'année prochaine est prévue l'ouverture d'un de ces centres à Paris.

L'aide au retour, instituée pour «faciliter les départs de France des ressortissants étrangers, en situation irrégulière, qui souhaitent rentrer dans leur pays», est «l'une des priorités de la loi de juillet 2015» sur le droit au séjour des étrangers, a rappelé Didier Leschi. Le gouvernement compte amplifier ce mouvement, y compris auprès des migrants de Calais envoyés en CAO et ayant laissé leurs empreintes dans un autre pays européen. Ces derniers devraient en théorie être renvoyés vers ce pays, même s'il leur a été promis qu'à titre exceptionnel la procédure ne serait pas appliquée dans leur cas.

Une soixantaine de migrants évacués de Calais toujours introuvables

Une ONG britannique, Refugee Youth Service, a déclaré ce mercredi [avoir perdu la trace d'une soixantaine de mineurs isolés](#) qu'elle suivait depuis le démantèlement de la «jungle» de Calais le mois dernier. Un des fondateurs de cette organisation, Ben Teuten, travaille à Calais depuis novembre 2015. Il a révélé être inquiet pour ces jeunes migrants et réfugiés qui pourraient devenir la proie de trafiquants. Surtout que ces derniers, même dans une situation délicate, ne chercheront probablement pas l'aide des autorités en raison de précédentes déconvenues.

La préfecture du Pas-de-Calais avait annoncé, au début du mois de novembre, que les mineurs isolés restés à Calais après le démantèlement de la «jungle» [avaient tous été transférés dans des centres d'accueil et d'orientation \(CAO\) en France](#). Au total, 38 bus avaient emmené 1616 mineurs non accompagnés, avait précisé un porte-parole de la préfecture.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/11/23/01016-20161123ARTFIG00389-une-pri-me-de-2500-euros-pour-inciter-les-migrants-a-rentre-dans-leur-pays.php>